Découvrez

ORIONE PORTES COULISSANTES

Réalisation FMP en partenariat avec un professionnel du froid

FMP

Froid Matériel Professionnel - Etude et conseil du froid

Meuble

ORIONE PORTES COULISSANTES

Réalisation FMP en partenariat avec un professionnel du froid

FMP - ZAC de la Neuvillette - 47 rue Louis Pasteur - 51100 REIMS
Tél. : +33 (0)3.26.35.79.53
Mail : contact@fmpfroid.fr - www.fmpfroid.fr
SAS au capital de 20 000 € - SIRET : 753 398 056 00022 - Code APE/NAF 4669C
N° TVA intracommunautaire : FR 90 753398056 - RCS REIMS
Suivez nous sur

Froid Matériel Professionnel - Etude et conseil du froid

Photographies et coupes - non contractuelles - Toujours soucieux d'améliorer la qualité de nos produits, certaines caractéristiques techniques ou esthétiques peuvent être modifiées sans préavis, sans que ces modifications ne puissent nous être opposées. FONCTIONNEMENT DU MATERIEL / RECOMMANDATION : les températures de fonctionnement ne peuvent s'appliquer que pour une utilisation du matériel selon une température ambiante de 25 °C et un taux d'humidité relative de 60 % - Le mobilier réfrigéré ne doit pas être installé à proximité ou sous une source de chaleur et doit être tenu éloigné des courants d'air qui peuvent affecter son bon fonctionnement.

Meuble

ORIONE PORTES COULISSANTES

Réalisation FMP en partenariat avec un professionnel du froid

FMP - ZAC de la Neuvillette - 47 rue Louis Pasteur - 51100 REIMS
Tél. : +33 (0)3.26.35.79.53
Mail : contact@fmpfroid.fr - www.fmpfroid.fr
SAS au capital de 20 000 € - SIRET : 753 398 056 00022 - Code APE/NAF 4669C
N° TVA intracommunautaire : FR 90 753398056 - RCS REIMS
Suivez nous sur

Froid Matériel Professionnel - Etude et conseil du froid

Photographies et coupes - non contractuelles - Toujours soucieux d'améliorer la qualité de nos produits, certaines caractéristiques techniques ou esthétiques peuvent être modifiées sans préavis, sans que ces modifications ne puissent nous être opposées. FONCTIONNEMENT DU MATERIEL / RECOMMANDATION : les températures de fonctionnement ne peuvent s'appliquer que pour une utilisation du matériel selon une température ambiante de 25 °C et un taux d'humidité relative de 60 % - Le mobilier réfrigéré ne doit pas être installé à proximité ou sous une source de chaleur et doit être tenu éloigné des courants d'air qui peuvent affecter son bon fonctionnement.